



BULLETIN N°3

Paris, le 3 juin 2020

VOTE ELECTRONIQUE AG CNKDR.

Suite à l'Assemblée Générale du CNKDR du 8 mars qui n'avait pas de quorum, un vote électronique a été organisé les 9 et 10 Mai dernier.

Encore une fois certains élus ont brillés par leur absence pour ce vote.

Nombre total de votants : 30 représentants sur 61

Nombre total de voix exprimées : 1480 voix sur 2770

L'ensemble des résolutions ont été approuvées.

Résolution 1 – Approbation PV AG 2019

Résolution 2 – Modification des textes concernant le quorum lors de l'AG (Annexe 4-1, art. 4)

Résolution 3 – Modification des textes concernant la composition et l'élection du comité de direction des CRKDR – Cas particulier de l'Ile de France (Annexe 4-1, art. 21)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA FFJDA.

Dans son communiqué en date du 26 mai 2020 M. Jean-Luc ROUGÉ, Président de la FFJDA écrit ce qui suit :

“Le Kendo, le Chanbara, le Jodo et le Naginata sont des types d'escrime japonaise et suivront les protocoles sanitaires de la Fédération Française d'Escrime.

Le laïdo, art de dégainer le sabre, est une pratique individuelle qui ne pose pas de problème particulier de pratique avec le respect des gestes barrières.”

SPORTS GUIDE PRATIQUES ALTERNATIVES 24052020.

Edition du 24 mai 2020.

La FFJDA nous recommande de suivre le protocole sanitaire de la Fédération Française d'Escrime pour les disciplines Kendo, Sport Chanbara, Jodo et Naginata.

Vous trouverez joint à ce bulletin le Guide du Ministère des Sports. Lisez le attentivement et plus particulièrement les pages Judo (53 et 54) et Escrime (89 et 90).



PROTOCOLE SANITAIRE DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME.

Extrait du site de la FFE.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons réussi à inscrire l'escrime dans les sports d'opposition au lieu des sports de combat dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

La FFE répond à vos questions.

<https://www.escrime-ffe.fr/fr/actualites/toutes-les-actualites/169-la-ffe-repond-a-vos-questions-n-deg-6.html>

<https://www.escrime-ffe.fr/fr/actualites/toutes-les-actualites/182-la-ffe-repond-a-vos-questions-n-deg-8.html>



LES RECOMMANDATIONS DU CNKDR POUR LE MOIS DE JUIN.

- 1 Suivre le rythme de reprise des activités préconisé par la FFJDA en les aménageant pour nos disciplines. (Voir le document du Ministère des Sports page 53 et 54.) Les dates seront données ultérieurement.
- 2 Seule la pratique en extérieur est autorisée par le ministère des sports avec respect des distances entre les personnes.
- 3 Les personnes en situation de vulnérabilité (âge, pathologie chronique associée) doivent être tenus loin des dojo.
- 4 La distanciation sociale est une démarche essentielle pour la protection des personnes, d'autant que les enfants et les adultes peuvent être porteurs du virus sans être symptomatiques.
- 5 Ne JAMAIS utiliser un autre matériel que le sien, et ne pas toucher le matériel d'un autre pratiquant.
- 6 Pour le moment aucun assault sous quelque forme que ce soit n'est envisageable.
- 7 La reprise en salle est envisageable après accord de votre commune d'accueil (contactez votre service des sports) et en respectant le protocole sanitaire établi par les instances fédérales.

LES GESTES BARRIERES AVANT ET APRES L'ENTRAINEMENT.

Les mesures barrières sont un ensemble de gestes et d'attitudes individuelles permettant de réduire le risque de transmission d'un virus à tropisme respiratoire entre deux personnes dans la population. Dans le cadre de nos pratiques, plusieurs gestes doivent être systématiquement respectés en cette période de pandémie :

Geste 1 : porter un masque grand public en allant et en repartant de la séance.

Geste 2 : en cas de signes d'infection (toux, fièvre, perte d'odorat etc.) rester chez soi et ne pas pratiquer en groupe

Geste 3 : utiliser uniquement son matériel personnel et ne pas toucher le matériel des autres pratiquants. Le partage de matériel est proscrit.

Geste 4 : lavage des mains systématique avant et après la séance (30 secondes, avec du savon, avec séchage dans une serviette propre individuelle)

Geste 5: se couvrir le nez et la bouche quand on tousse ou éternue

Geste 6 : se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle

Geste 7 : éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux

Geste 8 : Après la séance, dans la mesure du possible, lavage des tenues à 60°C ou, pour les tissus fragiles, à la température conseillée en additionnant un produit désinfectant type Sanytol (acide peracétique) au cours du lavage.

Dr Frédérique BARAILLES - Médecin CNKDR

EN VOUS PROTEGEANT VOUS PROTEGEZ LES AUTRES !



Venez nous rejoindre dans un des 450 clubs du CNKDR